



COMMUNE DE VIGY

Nombre de membres élus : 19

Nombre de membres qui se trouvent en fonction : 19

Nombre de membres qui ont assisté à la séance : 12

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU DIX AVRIL DEUX MIL VINGT-CINQ

à 19 heures 03, en Mairie (salle socio-culturelle), sous la présidence de M. Sylvain WEIL, Maire

Présents : Sylvain WEIL, Isabelle MULLER, Véronique GAMMELLA, Boris HUBERT, Patrick GUARRIGUES, Nicolas AUBRY, Jean-Philippe BESLER, Nathalie BON, Franck CHIAPPA, Sabine PARTICELLI, Nicolas RAVAINÉ, Michel REGIN.

Absents excusés ayant donné procuration : Valentine GABEL procuration à Nicolas RAVAINÉ, Kathy GAILLOT procuration à Boris HUBERT, Céline TONUS procuration à Isabelle MULLER, François PERNET procuration à Nicolas AUBRY, Hervé PRITRSKY procuration à Michel REGIN.

Absents excusés sans procuration : Clarisse CHARLET

Absents non excusés sans procuration : Nicolas WALGENWITZ

Convocation du 03 avril 2025.

La séance est ouverte à 19h 03, sous la présidence de M. WEIL, Maire, qui constate que le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : M Nicolas RAVAINÉ, élu à l'unanimité.

N° 2025/003/002

Objet : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le compte administratif de l'exercice 2024 approuvé ce jour,

A) RESULTAT DE L'EXERCICE précédé du signe +(excédent) ou - (déficit)	+	166 838,60
B) INTEGRATION DE RESULTATS (LE CAS ECHEANT)..... des anciens budgets annexes , précédé du signe + ou - (déficit)	+	0,00
C) RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	+	253 043,28
ligne 002 du compte administratif , précédé du signe + ou - (déficit)		
D) RESULTAT A AFFECTER = A+B + C (hors restes à réaliser)	+	419 881,88

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le

Berger
Levrault

ID : 057-215707167-20250410-2025_02-DE

E) SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT	
Déficit (besoin de financement) ..D001.....	- 0,00
Excédent (excédent de financement) ..R001.....	+ 238 656,42
F) SOLDE DES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT	
Besoin de financement	- 529 521,80
Excédent de financement	+ 0,00
G) BESOIN DE FINANCEMENT = E + F	290 865,38

DECISION D'AFFECTION	
1- AFFECTATION EN RESERVES R 1068 en investissement.....	290 865,38
(au minimum couverture du besoin de financement F)	
2- REPORT EN FONCTIONNEMENT R002	129 016,50
(résultat à affecter ligne D moins ligne 1 ci-dessus)	

Constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de **129 016, 50 €**

Statuant sur le résultat de fonctionnement de l'exercice 2024, le Conseil Municipal, par 17 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

- Décide d'affecter le résultat de fonctionnement correspondant au budget primitif 2025.

Pour extrait conforme, Vigy le 10 avril 2025,

Le Maire, Sylvain WEIL,

